

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20210310-56

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

9

Total votants :

52

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2021 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 3 mars 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 10 mars 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Sylvain HERMAN, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Didier ROMEUF à Christiane SAMSON  
Frédéric CHONIER à Frédérique BARADUC  
Stéphane RODIER à Tony BERNARD  
Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE  
Claude GOUILLON-CHENOT à Pierre ROZE  
David DEROSSIS à Taya ADJIMI  
Pierre CONTIE à Taya ADJIMI  
Martine MUNOZ à Sophie DELAIGUE  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseiller suppléant ayant voix délibérante :** Thierry LAMBINET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Monique DURAND-PRADAT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT

**Secrétaire de séance :** Alexandra VIRLOGEUX

**TERRITOIRE ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DURÉE  
AVENANTS 2021 AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS  
AVEC LES ENTREPRISES A BUT D'EMPLOI**

*Rapporteur : Tony BERNARD, Président*

Considérant que l'accès à l'emploi est constitutif de la dignité permettant à toute personne d'exercer pleinement leur citoyenneté, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la municipalité de Thiers mettent tout en œuvre depuis 2017 pour résorber le chômage de longue durée sur les deux quartiers prioritaires de la ville au travers de la loi d'expérimentation du 29 février 2016 n° 2016-231 « Territoire Zéro Chômeur de longue durée ».

« *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* », préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

Les Entreprises à But d'Emploi ont pour objet d'embaucher et de fournir du travail aux personnes privées durablement d'emploi volontaires. Le Comité Local pour l'emploi, coprésidé par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Ville de Thiers, a pour objet d'animer les acteurs du territoire partenaires autour de ce projet, d'accompagner toutes les personnes volontaires pour un emploi, de créer de l'activité économique utile au territoire et ne déstabilisant pas le marché économique existant et surtout d'atteindre l'objectif d'exhaustivité du territoire, c'est-à-dire que chaque personnes souhaitant un emploi ait accès à ce droit fondamental.

Les deux Entreprises à But d'Emploi, Actypôles-Thiers et Inserfac-EBE, emploient aujourd'hui une centaine de personne ; la naissance d'une troisième Entreprise à But d'Emploi est prévue pour le début de l'année 2022. Les Entreprises à But d'Emploi ont besoin d'un soutien afin de mettre en place des activités utiles au territoire et à ses habitants.

Afin de continuer à mettre en œuvre une politique intercommunale exemplaire dans la gestion et la réduction des déchets, mais aussi d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne confie des activités aux Entreprises à But d'Emploi au travers de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens depuis 2 ans. Il s'agit donc de renouveler cet engagement autour d'un projet commun et innovant.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les avenants 2021 d'Actypôles-Thiers et INSERFAC-EBE ;
- **Autorise** le Président à signer lesdits avenants et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 52

Conseillers présents : 43

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

Pour : 52

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

